

# Journée des doctorants et jeunes docteurs de l'EMRJ

## Jeudi 11 mai 2023

**Faculté de droit et de science politique**  
**Salle DSP 03**

L'oubli, concept non juridique, est omniprésent dans le système juridique. Longtemps associé à la prescription et à l'amnistie, il investit divers champs juridiques : droit pénal, droit des personnes, droit administratif (...). Transversal, il se renouvelle et imprègne, en droit positif, de nouvelles matières : le droit du numérique face aux données personnelles et au respect de la vie privée, le droit de la santé face à l'obligation d'oublier certaines maladies pour permettre la souscription d'un emprunt ou d'une assurance. L'oubli s'institutionnalise.

Corrélativement, le législateur développe un devoir de mémoire. Les lois mémorielles interdisent d'oublier.

Entre les dispositions adoptées pour ne pas oublier et d'autres pour oublier, l'oubli est au cœur de conflits juridiques et normatifs.

Mais l'oubli est aussi appréhendé par le juge à la suite de certaines fautes professionnelles : le chirurgien qui oublie un matériel chirurgical dans le corps du patient, l'avocat qui oublie d'exercer une voie de recours....

L'oubli peut conduire à la sanction. Mais n'est-il pas aussi un instrument du pardon et de paix social ?

Cette première manifestation consacrée exclusivement aux doctorants et aux jeunes docteurs de l'EMRJ sera l'occasion pour ces jeunes chercheurs de s'exprimer sur les déclinaisons, le pouvoir et les vertus de l'oubli.

**- Entrée libre -**

## Journée des doctorants et jeunes docteurs de l'EMRJ



**Jeudi 11 mai 2023**

**Salle DSP 03**

**Faculté de droit et de science politique**

**Responsable scientifique :**

Sonia BEN HADJ YAHIA, Maître de conférences HDR de droit privé et sciences criminelles

# Journée des doctorants et des jeunes docteurs de l'EMRJ

## L'oubli

**Jeudi 11 mai 2023**

Sous la direction scientifique de  
**Sonia BEN HADJ YAHIA**

### **8h45. Accueil des participants**

#### **9h00. Propos d'ouverture**

- Dominique Federici, Président de l'Università di Corsica Pasquale Paoli (ou son représentant).
- André Giudicelli, Directeur de l'EMRJ UR 7311.
- Perrine Dumas, Doyenne de la Faculté de droit et de science politique.
- Sonia Ben Hadj Yahia, Directrice scientifique de la manifestation.

### *Partie 1. L'oubli dans le droit substantiel*

#### **9h20. Le droit à l'oubli : vers un droit fondamental ?**

Sandrine Koffi, *Doctorante en droit privé*

#### **9h40. Hypermnésie administrative et "droit à l'oubli" : une aporie ?**

Pierre Antoine Tomasi, *Docteur en droit public, Enseignant-chercheur contractuel à l'Université de Corse*

#### **10h00. Le droit à l'oubli et le numérique**

Antonia Di Maggio, *Docteur en droit privé, Chargée d'enseignement à l'Université de Corse*

#### **10h20. L'oubli et les droits d'auteurs en droit ukrainien**

Yullia Kedia, *Doctorante ukrainienne, accueillie à l'EMRJ, dans le cadre du programme PAUSE du Collège de France*

#### **10h40. L'oubli d'un héritier réservataire dans le règlement de la succession**

François Raffalli, *Doctorant en droit privé (contrat doctoral)*

#### **11h00. L'oubli comme faute professionnelle**

Laura Toussaint, *Doctorante en droit privé*

### *11h20. Echange avec la salle puis pause*

### *Partie 2. L'oubli dans le droit procédural*

#### **11h40. L'oubli et le droit de la prescription**

Léa Guiseppi, *Doctorante en droit privé (contrat doctoral)*

#### **12h00. L'exigence constitutionnelle dans la fixation des règles relatives à la prescription de l'action publique**

Matthieu Imbalzano, *Doctorant en droit privé (contrat doctoral)*

#### **12h20. L'oubli du témoin**

Jean-Raphael Pognot, *Docteur en droit privé*

#### **12h40. L'oubli et le condamné**

Alice Cristofari, *Doctorante en droit privé, ATER à l'Université de Corse*

### *13h00. Echange avec la salle puis déjeuner*



Parvis de la Faculté de droit et de science politique